RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2 LA TOUR
Société civile Immobilière au capital de 432.000.00 euros
Siège social : 1861 avenue des Bastides 83910 POURRIERES
RCS DRAGUIGNAN 751367558 (2014 D 395)

PV assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2024

Le 15 novembre 2024 à 11h se sont réunis les 2 associés de la SCI 2 LA TOUR au [redacted]

Les associés de la SCI 2 LA TOUR ont tenu leur assemblée générale extraordinaire après avoir été convoqués par le gérant.

Associés présents :

LE MARCHAND Alain demeurant au [redacted]
DAVID Joëlle demeurant au [redacted]

Monsieur LE MARCHAND Alain, associé gérant préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents est propriétaire de 1000 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Convocation remise en mains propres aux associés le 8 juillet 2024
- Texte de la résolution soumise aux associés, transfert du siège social.
- Le rapport de gérance.

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions a été tenu au siège social à la disposition des associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa résolution et reconnait la validité de la convocation.

Résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance adopte le transfert du siège social au [redacted]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Pour Joëlle DAVID

[redacted]

Pour Alain LE MARCHAND

